

COMPTE-RENDU DE LA REUNION INTERNATIONALE DU 20 DECEMBRE 1988, À PARIS

Ont participé :

MSF Belgique : Réginald Moreels, Willy Demeyer, Jean-Pierre Luxen

MSF Espagne : Josep Vargas, Ismaël Diez

MSF France : Rony Brauman, Francis Charhon, Jacques Pinel, Brigitte Vasset

MSF Hollande : Jacques de Milliano, Rœlf Padt, Rob Boom

MSF Suisse : Jean-Dominique Lormand, Olivier Strasser

Sujets abordés au cours de la réunion

1. Droits de l'Homme
2. Code de bonne conduite dans le secteur des opérations
3. Formalisation des relations internationales
4. Unité Européenne d'Intervention d'Urgence
5. Développement des jeunes sections (MSF Espagne)
6. Liberté sans Frontières
7. Publications sous le nom MSF
8. Commercialisation des produits MSF
9. Représentation auprès des organisations internationales à Genève

Certains sujets n'ont pas eu le temps d'être suffisamment abordés et devront être étudiés plus profondément dans une réunion ultérieure :

- Utilisation des média
- Représentation auprès des organisations internationales à Genève
- Moratoire sur les nouvelles sections
- Otages

1. Droits de l'Homme

Des divergences sont apparues principalement entre la France et les autres sections sur le niveau d'engagement de MSF dans le domaine des Droits de l'Homme :

En France, l'image de MSF est étroitement associée à la défense et à la promotion des droits de l'homme au sens large du terme (libertés civiles et politiques). MSF France assume cette position en se réclamant d'une double filiation : droits de l'homme et action médicale.

Toutes les sections s'accordent sur la nécessité d'agir lorsque leurs équipes sont confrontées à des atteintes graves au droits de l'homme. Deux conditions sont nécessaires : absence d'autres observateurs (organisation de défense des droits de l'homme, médias), présence physique de MSF.

Des divergences entre MSF France et les autres sections apparaissent quant au moyens d'action. MSF France "signe" dans la mesure du possible ses témoignages et veut agir simultanément par voie diplomatique et par voie médiatique. Les autres sections préfèrent utiliser la "silent diplomacy" et le lobbying, sans associer publiquement le nom de MSF aux dénonciations.

-Chacun prend acte de ces divergences. MSF France souligne la nécessité d'analyser cas par cas les différentes situations, pour adapter la politique de témoignage. Les exemples de l'Ethiopie (campagne de presse de longue haleine par MSF), du Soudan (dénonciation d'"un" génocide par MSF), du Sri Lanka (dénonciations indirectes, non signées) montrent que la palette des possibilités est large.

Tout le monde souligne la nécessité de constituer des réseaux au sein des organisations internationales pour renforcer l'importance du lobbying.

Au sujet du prix du Conseil de l'Europe, on se met d'accord sur un texte, co-signé par tous les présidents, que Rony enverra à Strasbourg. Ce texte sera envoyé également aux députés siégeant au Conseil de l'Europe dans leur langue nationale.

2. Secteur "Opérations" : le code de bonne conduite

On fait le point ici sur le code de bonne conduite institué depuis plusieurs mois et on analyse les quelques dérapages qui ont pu avoir lieu.

Les dérapages sont considérés comme mineurs et on réaffirme l'intérêt réciproque d'appliquer ce code de bonne conduite. Nous rappelons ensemble ce code.

- **Mission exploratoire dans un pays SANS préexistence d'une section MSF**

Dès qu'une mission exploratoire est programmée dans le temps, prévenir les autres sections.

Pour certains pays "sensibles" (ex. : Iran, Cambodge...), s'informer très précisément des contacts qui pourraient être déjà pris par d'autres sections nationales.

- **Mission exploratoire dans un pays AVEC préexistence d'une section MSF**

- Pays sans problème
(ex. : Niger, Guinée...)

Prévenir le bureau européen de la section déjà présente.

Sur le terrain, contacter obligatoirement la coordination à l'arrivée en donnant les objectifs de la mission exploratoire.

- Pays sensibles avec guérillas (rendant possible une action dans les deux camps en présence)
(ex. : Somalie, Angola, Afghanistan, Soudan, Mozambique, Salvador, Nicaragua...)

Dans ce cas, toute mission exploratoire, que ce soit dans le même camp ou dans le camp adverse, doit se faire après de nombreux échanges d'information avec le bureau ayant déjà monté une mission, mais il n'y a pas de droit de véto.

- Pays hyper sensibles

Deux pays de ce type ont été identifiés : le Liban et le Sri Lanka. Dans ce cas, pour des raisons de sécurité évidentes pour les équipes MSF sur place, une nouvelle section qui voudrait s'implanter ne peut le faire qu'aux conditions de la section préexistante. Ici, la section présente sur le terrain dispose d'un droit de véto sur les autres, en raison du risque vital encouru par les équipes.

La liste de ces pays est évolutive et forcément la plus réduite possible.

3. Formalisation des relations internationales

MSF Hollande propose un conseil international, constitué d'une personne de niveau décisionnel par section, se réunissant tous les mois. On se met d'accord sur la création d'un conseil qui se réunira dans un premier temps tous les 3 mois. Une fois sur deux, cette réunion sera plus ouverte (3 à 4 personnes par section) pour brasser l'ensemble des problèmes de coordination internationale. MSF Hollande (Rœlf) est chargé d'identifier les membres du conseil (1 par section) et d'organiser les prochaines réunions.

Le conseil est plus particulièrement chargé de définir une politique sur l'avenir du fonctionnement européen des différentes sections (par exemple, unité européenne d'intervention d'urgence).

Dans le but d'améliorer la circulation de l'information entre les différentes sections, le conseil doit également étudier la possibilité de coopter dans chaque CA des membres de chacune des sections étrangères.

Le conseil doit veiller à l'échange permanent des informations écrites déjà disponibles (journaux donateurs, journaux internes, compte-rendus de CA, etc...). Un journal externe européen est à envisager.

Un week-end, réunissant l'ensemble des sections (CA + structure) les 3 et 4 Juin 1989 à Toulouse, est décidé afin de permettre à l'ensemble des équipes travaillant aux sièges des différentes sections de se connaître.

4. Unité Européenne d'Intervention d'Urgence

Il est confirmé que cette unité ne concerne que les opérations d'urgence.

Pour l'image de chacun, il est intéressant que toute intervention d'urgence soit médiatisée comme une opération européenne commune, même si elle n'est pas mise en œuvre par l'ensemble des sections.

Une réunion des secteurs opérationnels des différents bureaux devra formaliser les circuits devant se mettre en place en cas d'intervention européenne en raison de la complexité de la coordination, des circuits de décision et d'information.

Dès maintenant, une personne "opérations" sera identifiée dans chaque section pour être l'interlocuteur des échanges d'information entre les différents bureaux et pour mettre à plat les éventuels problèmes d'application du code de bonne conduite (Jacques Pinel est chargé d'identifier les interlocuteurs de chaque section).

5. Développement des jeunes sections : MSF Espagne

Les sections plus anciennes confirment leur souhait de favoriser au développement des sections plus jeunes. Dans le cas de MSF Espagne, cette aide se fera concrètement par l'intégration d'Espagnols dans les opérations d'urgence ou de long terme des autres sections.

On cherchera à transférer la responsabilité de missions de "camps de réfugiés" à MSF Espagne (les missions de type réfugiés sont les plus intéressantes pour le développement d'une nouvelle section : acquisition d'un pool de MSF expérimentés, acquisition d'un savoir faire de "base").

6. Liberté sans Frontières

Rony confirme l'avenir limité de LSF : au programme figure encore un colloque sur l'aide (non confirmé) mais aucun autre projet n'est en cours.

Seule pourrait subsister une collection de titres "Liberté sans Frontières" pour accueillir les livres de réflexion sur le développement et les libertés.

7. Publications sous le nom MSF

A propos de l'Atlas des libertés, se pose le problème d'une section engageant implicitement la signature des autres sections. On se met d'accord pour préciser l'origine nationale d'une publication MSF.

Rony contactera l'éditeur de l'Atlas des libertés pour faire préciser MSF France, bien que, techniquement, l'ouvrage soit très avancé actuellement.

Jean-Pierre propose le maintien de LSF pour accueillir ce type de publication !!!

8. Commercialisation des produits MSF

Une section voulant exploiter commercialement le nom de MSF hors de son pays le fera désormais avec l'accord de la section nationale concernée.

9. Représentation auprès des organisations internationales à Genève

MSF France a recruté un ancien haut fonctionnaire du HCR pour faciliter les relations avec cet organisme et le représenter auprès de certaines réunions internationales. Cette personne, bénévole, aura un bureau à MSF Suisse.

On évoque le problème de la représentation de l'ensemble des sections MSF auprès des institutions.

MSF Suisse précise que, pour des raisons évidentes de proximité, il peut également jouer un rôle de représentation.

Ce sujet a été insuffisamment abordé et sera repris au cours d'une future réunion.